

Nombre de Membres en exercice : 15
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 06 janvier 2023
Convocation affichée le : 06 janvier 2023
Procès-verbal affiché le : 17 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle polyvalente sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 12

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Bruno DE VILLELE — Jean-Pierre BATAIS — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Christian DARTOIS — Véronique PICHERIT — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN

Absents excusés : Marie-Christine NOSLAND — Franck SAMSON — Frédéric CHEVILLON

Pouvoir : Marie-Christine NOSLAND pour Bruno DE VILLELE

Jean-Pierre BATAIS a été désigné secrétaire de séance.

| | |
|---------------------------------------|---|
| Délibération 2023/04 | Remboursement des frais d'achat avancés par Madame Nadine CORBEL |
|---------------------------------------|---|

Madame Nadine CORBEL, adjointe en charge de l'administration a procédé à l'avance de frais d'un montant de 39,60 euros auprès de l'enseigne Les Délices de St-Do pour l'achat de 2 galettes des rois pour les vœux du Mairie au personnel communal au nom de tout le Conseil.

Soit un total de 39.60 euros

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil municipal décide :

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au remboursement des frais avancés

Le MAIRE
Loïc COMMEUREUC

